

---

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

---

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 à la salle du Conseil située au 3 rue de la Polyvalente dans la ville de Gracefield à compter de 12 h 55, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.**

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

**Sont présents**

Monsieur le conseiller Mario Langevin  
Monsieur le conseiller Laurent Fortin  
Madame la conseillère Julie Jolivette  
Monsieur le conseiller Steve Lefebvre  
Monsieur le conseiller Nicolas Malette  
Madame la conseillère Anne Potvin  
Monsieur le conseiller Pierre Nelson Renaud  
Monsieur le conseiller Neil Gagnon  
Monsieur le substitut Hugo Guénette  
Madame la conseillère Jocelyne Lyrette  
Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen  
Madame la conseillère Carole Robert  
Monsieur le conseiller Robert Bergeron  
Madame la conseillère Francine Fortin  
Madame la substitut Marianne Poulin  
Madame la conseillère Véronique Danis  
Monsieur le conseiller Roch Carpentier

**Municipalités représentées**

Aumond  
Blue Sea  
Bois-Franc  
Bouchette  
Cayamant  
Déléage  
Denholm  
Egan-Sud  
Gracefield  
Grand-Remous  
Lac Sainte-Marie  
Low  
Kazabazua  
Maniwaki  
Messines  
Montcerf-Lytton  
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

**Sont absents :**

Monsieur le conseiller Mathieu Caron  
Monsieur le conseiller Ronald Cross

Gracefield  
Messines

**Sont aussi présents :**

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Joanie Courchaine, directrice générale, madame Carolane Saumur Belley, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et gestionnaire de projet et des employé(e)s de la MRC.

---

## **OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

---

**Ouverture de la séance par la préfète**

---

Monsieur le conseiller Nicolas Malette déclare la séance ouverte à 12 h 55.

**L'avis de convocation a été notifié tel que requis par le Code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents, en date du 27 mars 2025. Les membres absents sont représentés respectivement par un substitut dument nommé.**

2025-R-AG089

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 1<sup>er</sup> avril 2025**

---

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par monsieur le conseiller Laurent Fortin, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour du 1<sup>er</sup> avril 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

---

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

---

2025-R-AG090

**Avis de motion – projet de règlement 2025-418 « Décrétant une dépense de 8 282 236 \$ et un emprunt de 8 282 236 \$ afin de financer les travaux de construction relatifs à l'agrandissement du siège social »**

---

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Roch Carpentier qu'un règlement portant le numéro 2025-418 et le titre « Décrétant une dépense de 8 282 236 \$ et un emprunt de 8 282 236 \$ afin de financer les travaux de construction relatifs à l'agrandissement du siège social » est déposé à la présente séance et sera adopté à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

**Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2025-418 « Décrétant une dépense de 8 282 236 \$ et un emprunt de 8 282 236 \$ afin de financer les travaux de construction relatifs à l'agrandissement du siège social »**

---

Le projet de règlement portant le numéro 2025-418 et le titre « Décrétant une dépense de 8 282 236 \$ et un emprunt de 8 282 236 \$ afin de financer les travaux de construction relatifs à l'agrandissement du siège social » est déposé et présenté aux membres du Conseil par madame la préfète Chantal Lamarche lors de la présente séance, pour adoption à une séance ultérieure.

---

## VARIA POUR INFORMATION

---

---

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

---

---

---

## CLÔTURE DE LA SÉANCE

---

2024-R-AG091

**Clôture de la séance**

---

Monsieur le conseiller Nicolas Malette propose et il est résolu de clôturer la présente séance, il est présentement 13 h 01.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

---

**Chantal Lamarche**  
Préfète

---

**Carolane Saumur-Belley**  
Directrice générale adjointe  
Greffière trésorière adjointe

*Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*